



PROCES VERBAL

COMMISSION DEPARTEMENTALE DES COMPETITIONS JEUNES

PV N°63 CDCJ/7

REUNION DU 17 NOVEMBRE 2021

Présents : MM. BELORGEY B. – DUPUY G. – CHEVANNE T. - AZZOUN F – FAVELIER R – IPOUA G.

1.1 FESTIVAL U13 PTICH 2021/2022

Les matchs auront lieu le 27 Novembre 2021 sur le terrain du 1^{er} club nommer.

52 équipes engagées, 7 plateaux de 4 équipes, 6 plateaux de 3 équipes et 6 clubs exempt.

Les exempts : VOUGEOT – ENT CHAMPDOTRE/LONGEAULT 1 – CCOF 1 – AS POUILLY 1 – MARSANNAY 1 - VAL DE NORGE 1.

Les 2 premiers de chaque plateau qualifiés pour les 16èmes qui auront lieu le 26/02/2022.

- 1- **RUFFEY ST MARIE 1** – FONTAINE LES DIJON 1 – FAUVERNEY 1.
- 2- **AUXONNE 1** – ST APOLLINAIRE 2 – DFCO 1 – CESSEY 1.
- 3- **LONGVIC 1** – GEVREY 1 – MARSANNAY 2 – GENLIS 1.
- 4- **DUC 1** – ENT CHAMPDOTRE 2 – ASPTT DIJON 2 – AS BEAUNE 1.
- 5- **SEURRE 1** – ENT AISEREY 1 – OUGES 1.
- 6- **AS BEAUNE 2** – ASPTT 1 – MEURSAULT 1.
- 7- **CHEVIGNY ST 1** –USCD 2 – ASPTT 3 – ST APO 1.
- 8- **FCNCS 1** – DIJON ULFE 1 – CHENOVE 1 – DAIX 2.
- 9- **FC VINGEANNE 1** – ASFO 1 – TILLES FC 1 – IS/SELONGEY 1.
- 10- **ENT MORVANDELLE 1** – AS PRECY 1 – PLOMBIERES 1.
- 11- **UFCO 1** – FONTAINE 2 – MVF 1.
- 12- **UCCF 1** – ESVO 1 – TALANT 1.
- 13- **EF VILLAGES 1** – DAIX 1 – USSE 1 – AS QUETIGNY 1.

Le club du DFCO 3 FEMININ est engagé d'office pour la finale départementale U13 PITCH FEMININE.

Voir le règlement sur le site

1.2 CHANGEMENTS DE DATES ET /OU HORAIRES

La CDCJ précise que les changements de date et horaire doivent être fait sur footclubs dans les délais impartis.

Match 23951635 U18 D3 A GRESILLES FC – FCNCS du 20/11/21 se jouera le 11/12/21 à Neuilly à 14h.

Match 23893656 U15 D2 A DFCO FEM 4 – ST JEAN du 20/11/21 se jouera à 17h.

Match 23893711 U15 D2 B ST APOLLINAIRE 2 – USSE 1 du 04/12/21 se jouera à 17h30.

Match 23943027 U15 D3 A AUXONNE – FDFC3 du 13/11/21 se jouera le 27/11/21 à 17h30 à Fontaine.

Match 23942214 U13 D3 B VNFC– GRESILLES1 du 20/11/21 se jouera à Saint Julien

Match 23943620 U13 D3 D IS-SELONGEY 4 – ST APOLLINAIRE 3 du 20/11/21 se jouera à la Plaine de jeu 2 à Is-sur-Tille à 13h30.

Match 23942262 U13 D3 C OUGES – NOLAY du 20/11/21 se jouera à Saulon-La-Chapelle à 15h.

Pour les matchs non reprogrammés, la CDJC invite les clubs à s’entendre pour proposer une date en semaine et ce impérativement avant le 11/12/2021. (voir liste en annexe)

1.3 FORFAIT

Match 23942333 U13 D3 E CHAMPDOTRE LONGEAULT 2 – FONTAINE LES DIJON 3 du 13/11/2021

Forfait déclaré de CHAMPDOTRE LONGEAULT.

La Commission Sportive donne match perdu par forfait à CHAMPDOTRE, 0-3, -1 point, pour en reporter le bénéfice à FONTAINE LES DIJON 3.

1.4 FORFAIT GENERAL

De QUETIGNY - U18 D1

Amende 120€.

Les clubs devant rencontrer cette équipe doivent le rayer de leur calendrier.

1.5 COURRIER

Courrier de Ruffey-st-Marie concernant le plateau 1 du 1^{er} tour de la Pitch se jouera sur le terrain de Fontaine1 le 27/11/2021 à 14h.

II- FOOT PLAISIR U15

•

2.1 FORFAIT

• **Match 24177793 VINGEANNE – TILLES FC du 06/11/2021**

Forfait déclaré de TILLES FC.

• **Match 24177792 VOUGEOT – US SAVIGNY du 20/11/2021**

Forfait déclaré de VOUGEOT.

2.2 CHANGEMENTS DE DATE ET/OU HORAIRE

• **Match 24177800 ST APOLLINAIRE – VOUGEOT du 20/11/2021** se jouera à 17h.

• **Match 24177798 ST APOLLINAIRE – TILLES FC du 13/11/2021** à remettre en semaine merci aux clubs de proposer une date avant le 18/12/21.

III- FEMININES

3.1 CHANGEMENTS DE DATE ET/OU HORAIRE

Match 24076785 U13 FEM à 8 CHEVIGNY – IS-SELONGEY 1 du 20/11/2021 se jouera à 10h30.

IV- F.M.I

ABSENCE FMI

La commission rappelle les informations suivantes concernant la FMI.

En cas de dysfonctionnement de la tablette A titre exceptionnel, en cas d'impossibilité d'accès à la FMI le jour du match, le club recevant doit toujours disposer d'une feuille de match papier de substitution.

Lorsqu'il y a utilisation de la Feuille de match papier, l'arbitre, le club recevant et le club visiteur ont l'obligation d'établir un rapport "Constat d'Echec".

Ce rapport est établi sur l'imprimé prévu à cet effet par le District et sera transmis, pour le lundi 8h00, au Secrétariat par le club recevant, joint à la feuille de match.

Le secrétariat via le service informatique de la Ligue fournira à la Commission les dates et heures des opérations effectuées en connexion internet sur la tablette pour la rencontre en objet (demande de synchronisation, transmission...).

En tout état de cause, le motif de l'impossibilité d'utiliser la FMI sera examiné par la Commission des Compétitions avant homologation du résultat et sera susceptible d'entraîner une sanction pouvant aller jusqu'à la perte du match par pénalité pour le(s) club(s) fautif(s).

En cas de non-respect ou de défaillance du club recevant ou visiteur, une amende forfaitaire de 36€ sera appliquée.

En cas de dysfonctionnement de la tablette, Nous vous demandons de prendre, obligatoirement, une photo du message qui s'affiche lors du dysfonctionnement de la tablette.

Cette photo doit être jointe au rapport d'échec.

La commission rappelle les amendes que la commission pourra appliquer à partir de la première récidive :

- Absence de code : 16,00 €
- Absence de tablette : 16,00 €
- Retard de transmission (dimanche avant minuit) : 16,00 €
- Absence de transmission : 36,00 €
- Non envoi rapport d'échec : 36,00 €

Le guide utilisateur, le constat d'échec, le document « les 3 grandes étapes » sont disponibles sur notre site internet dans documents utiles.

Saisie en retard.

RAPPEL DE DEBUT DE SAISON :

Etant donné l'éloignement des derniers matchs, il nous semble important de faire quelques rappels en matière d'usage de la FMI pour (re)sensibiliser les clubs, les éventuels nouveaux dirigeants et les encadrants d'équipes.

Comme chaque début saison, les correspondants Footclubs doivent **OBLIGATOIREMENT** ressaisir le bon paramétrage des comptes des utilisateurs FMI avant les premiers matchs.

Nous vous remercions de faire le nécessaire rapidement

Une attention particulière doit être portée sur la partie "Paramétrage utilisateurs / équipe".

Ce point a posé des problèmes lors des premières journées car de nombreux clubs n'avaient pas procédé au re paramétrage des équipes pour leurs utilisateurs FMI et ont de fait été confrontés à l'impossibilité d'utiliser l'application lors des premiers matches.

Match 23952892 U15 D3 B UCCF – CHEVIGNY du 13/11/2021

La commission prend connaissance de la feuille de match papier et rappelle au club de UCCF qu'il doit envoyer un Constat d'Echec. La Commission valide le résultat du match.

Match 23951605 U18 D3 A DAIX 2 – FCNSC du 06/11/2021

La commission prend connaissance de la feuille de match et du constat d'échec. La Commission valide le résultat.

Match 23993491 U18 D2 B GEVREY 1 – MVF 2 du 13/11/2021

La commission prend connaissance de la feuille de match et du constat d'échec. La Commission valide le résultat.

Match 23636045 U18 D1 A MARSANNAY – USCD du 13/11/2021

La commission prend connaissance de la feuille de match et du constat d'échec. La Commission valide le résultat.

Match 23943028 U15 D3 A TALANT – RUFFEY du 13/11/2021

La commission prend connaissance de la feuille de match et du constat d'échec. La Commission valide le résultat.

Match 24076046 U15 FEM à 8 ASPTT 1 – LONGVIC 1 du 13/11/2021

La commission prend connaissance de la feuille de match et du constat d'échec. La Commission valide le résultat.

Match 24076045 U15FEM à 8 D3 FDFC 1– VILLERS du 13/11/2021

La commission prend connaissance de la feuille de match et du constat d'échec. La Commission valide le résultat.

Prochaine commission : sur convocation

La présente décision est susceptible d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188-189- 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Président : AZZOUN F.

Match	Ancienne date	Nouvelle date
U 13 - D3 / Phase Automne	Poule E	55
23942325 51353.1 526621 Fontaine Les Dijon 3	- 521525 Chevigny St Sauveur 3	06/11/2021 11/12/2021 RP
U13 Feminine À 8 / Phase Automne	Poule A	61
24076764 51882.1 524849 Ent.F. Villages 1	- 582593 Is-Selongey 1	09/10/2021 semain RP
24076768 51886.1 582593 Is-Selongey 1	- 506862 Dijon Asppt 1	16/10/2021 semain RP
24076772 51890.1 538216 Daix 1	- 582593 Is-Selongey 1	23/10/2021 semain RP
24076777 51895.1 521525 Chevigny St Sauveur 1	- 524849 Ent.F. Villages 1	06/11/2021 27/11/2021 RP
24076782 51900.1 582593 Is-Selongey 1	- 506750 Beaune A.S. 1	13/11/2021 semain RP
Foot Plaisir U15 / Phase Automne	Poule A	64
24177798 51951.1 525648 St Apollinair 1	- 581367 Tilles F.C. 2	13/11/2021 semaine RP